

La ville de Plaisir recherche pour sa **Direction de la Prévention et de la Sécurité** :

Des Gardiens(nes) de Police Municipale

Catégorie C

Synonyme de bien-être, à 30 km de Paris, au cœur des Yvelines, entre ville et campagne, la ville de PLAISIR, 32 000 habitants, vous offre des infrastructures performantes et un environnement d'une exceptionnelle qualité. Rejoignez une collectivité dynamique, volontariste, porteuse de projets et d'avenir.

MISSIONS :

Sous l'autorité directe du Chef de brigade et du chef de service de la Police Municipale, vous serez amené à :

- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs et arrêtés de police du maire sur son territoire d'intervention
- Qualifier et faire cesser les infractions
- Rendre compte à l'autorité supérieure des événements survenus durant le service et des dispositions prises.
- Contrôler la tranquillité publique sur le terrain, autour des bâtiments publics (filotage pédestres).
- Faire le relais entre la population et la municipalité.
- Surveiller la circulation et le stationnement et constater des contraventions de police.
- Assurer la surveillance des résidences de l'Opération Tranquillité Vacances.
- Assurer la sécurité des élèves à la sortie des établissements scolaires.
- Assurer la sécurité des manifestations publiques.
- Accueillir, assister et informer le public.
- Réceptionner et transmettre des messages et informations.
- Rédiger des comptes-rendus et rapports sous couvert de la voie hiérarchique.
- Assurer l'entretien du matériel qui lui est confié.

PROFIL :

Connaissance et compétences requises :

- Des pouvoirs de police du Maire : code pénal, procédure pénale, du code général des collectivités territoriales et police spéciale
- De l'outil informatique
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Adaptabilité
- Sens de l'écoute
- Maîtrise de soi
- Rigueur
- Esprit d'équipe



- Capacité à Rendre compte
- Sens de l'observation, capacité d'analyse et gestion d'une situation
- Sens du service public
- Discrétion
- Confidentialité
- Respect de la hiérarchie et honnêteté

Disponibilité et permis B indispensable.

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Travail en bureau au poste de police ; déplacements permanents sur son territoire de compétence
 - Localisation principale du poste : 249, rue Romain Roland 78370 Plaisir
 - Horaires irréguliers, avec amplitude variable (soirées, week-ends, jours fériés, nuits)
 - Organisation du travail :

Cycle de travail par brigade (2 brigades) en alternance matin et soir (8h – 15h ou 15h -22h)

Possibilité de travail le samedi et de dépassements d'horaires en fonction des nécessités du service.

Vacances en alternance avec les agents de sa brigade.

- Bonne condition physique

Merci d'envoyer vos CV et lettres de motivation à l'attention de Madame le Maire :

Soit par mail:

recrutement@ville-plaisir.fr

Soit par courrier à :

Hôtel de Ville

Direction des Ressources Humaines - BP 22

2 rue de la République

78370 Plaisir

